

**DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHÉS PUBLICS**  
**SECTEUR DES MARCHÉS PUBLICS**  
REF : AA/CN/RE.

DEC2019\_ 0202

## DÉCISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES RELATIF A L'ORGANISATION DE SÉJOURS CLASSES DE DÉCOUVERTE 2020.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire, ainsi que de divers textes, notamment les articles L.2113-10, R.2113-1, L.2123-1-1°, R.2123-1-3°, R.2131-14 et L.2125-1-1°,

**VU** la délibération N°DEL2017\_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le dossier de consultation des entreprises portant sur la procédure adaptée relative au marché public de services pour l'organisation de séjours classes de découverte 2020, alloti comme suit :

- Lot n°1 : Accueil de 3 classes (24 élèves) CM1/CM2 de l'école de la Ferme du Buisson, (23 élèves) CE1/CM2 et (26 élèves) CM2 de l'école Jules Ferry - Région Alpes du Nord.
- Lot n°2 : Accueil de 2 classes de CM1/CM2 (24 élèves) et CM2 ( 24 élèves) de l'école des Tilleuls - Londres.
- Lot n°3 : Accueil de 2 classes de CM2 (41 élèves) de l'école de l'Allée des Bois - Loir-et-Cher.
- Lot n°4 : Accueil de 1 classe de CM2 ( 23 élèves) de l'école du Bois de la Grange - Alsace.

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 10 octobre 2019, sur la plateforme de dématérialisation de la ville sous la référence n°669993, et publié sur le site du MarchésOnline sous la référence n°3452781,

**VU** le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 % et le critère du prix pondéré à 40 %,



Suite de la décision N°2019\_ 0202  
portant sur la conclusion du marché public de services - Classes de découverte 2020

**CONSIDÉRANT** que cinq plis ont été déposés dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 04 novembre 2019 à 12h00), qu'aucune candidature n'a été reçue pour les lots n°3 et 4, que les candidatures reçues pour les lots n°1 et 2 ont été admises, et que dès lors il a été procédé à l'analyse de cinq offres pour le lot n°1 et d'une offre pour le lot n°2,

**CONSIDÉRANT** qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'association AVLF pour le lot n°1 et celle de la société CAP MONDE pour le lot n°2,

**CONSIDÉRANT** que la prestation relève de la classe d'achat « Services sociaux et autres services spécifiques, dont la liste figure dans un avis annexé au code de la commande publique, quelle que soit la valeur estimée du besoin » et de l'unité fonctionnelle 14.03.07 « organisation des séjours en classes d'environnement »,

### **DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec l'Association AVLF, sise 124 rue de Marcq en Baroeul à WASQUEHAL (59290), le marché public de services relatif à l'organisation de séjours classes de découverte 2020 - **Lot n°1** «Accueil de 3 classes (24 élèves) CM1/CM2 de l'école de la Ferme du Buisson, (23 élèves) CE1/CM2 et (26 élèves) CM2 de l'école Jules Ferry», pour le prix unitaire de 693,00 € nets par élève, soit un montant global de 50 589,00 € nets (73 élèves maximum). Le séjour se déroulera au centre "les Cimes" situé à Abondance en Haute Savoie, du 23 au 31 mars 2020, pour une durée de 9 jours.

**ARTICLE 2 :** Il est conclu avec la société CAP MONDE S.A.S., sise 11 Quai Conti à LOUVECIENNES (78430), le marché public de services relatif à l'organisation de séjours classes de découverte 2020 - **Lot n°2** «Accueil de 2 classes de CM1/CM2 (24 élèves) et CM2 (24 élèves) de l'école des Tilleuls», pour le prix unitaire de 645,00 € TTC par élève, soit un montant global de 30 960,00 € TTC (48 élèves maximum). Le séjour se déroulera au centre de Saint-Alban à Londres, du 02 au 07 mars 2020, pour une durée de 6 jours.

**ARTICLE 3 :** La procédure du lot n°3 «Accueil de 2 classes de CM2 (41 élèves) de l'école de l'Allée des Bois» en Loir-et-Cher et du lot n°4 «Accueil de 1 classe de CM2 (23 élèves) de l'école du Bois de la Grange» en Alsace, est déclarée infructueuse.

**ARTICLE 4 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 5 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Madame le Directeur Général des Services de Noisiel,
- Aux titulaires des marchés.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.



Suite de la décision N°2019\_ 0202  
 portant sur la conclusion du marché public de services - Classes de découverte 2020

**ARTICLE 6** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 7** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 21/11/2019

Le Maire,  
  
 Mathieu MISKOVIC.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le	25 NOV. 2019
Affiché en Mairie le	25 NOV. 2019
Publié au RAA le	25 NOV. 2019